



COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 octobre 2019

Approbation du compte rendu de la séance du Conseil municipal du 24 septembre

Présentation d'Anne-Cécile Menant gérante d'Epi service.

Tarifs location de salles 2021

Le Conseil Municipal adopte une augmentation de 3% des tarifs de location des salles municipales pour 2021.

Transfert Assainissement eau pluviale/eau potable

Pas de délibération : attente de la loi votée par l'assemblée parlementaire fin 2020.

Redevance assainissement 2020

Le Conseil Municipal adopte une augmentation de 5% :

- 2019 : 42€ la part fixe (1€ le m3)
- 2020 : 44€ la part fixe (1,05€ le m3)

Rémunération Agent recenseur

- 1,40€ le bulletin individuel
- 1,10€ la feuille logement
- 50€ Indemnités kilométriques
- 70€ deux jours et demi de formation

Festival Désarticulés

Le Conseil Municipal accepte le barème tarifaire : 500 € le spectacle et 250€ le deuxième spectacle.

Le conseil municipal accepte l'accueil du spectacle prévu fin juin 2020.

Taxe d'aménagement

Le Conseil Municipal délibère de ne pas opter pour une augmentation sur 2020.

Rapport d'activités du SDE 35

Le Conseil Municipal adopte le rapport d'activités du SDE 35.

Contrat de maintenance des extincteurs et plan d'intervention et d'évacuation

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise Bois Bouvier pour la mise en place des plans d'évacuation avec l'école.

Le montant du devis s'élève à 1639€HT.

Appel à candidature Responsable service technique

Le Conseil Municipal fixe la date de clôture de la réception des candidatures au 4 octobre 2020

Ligne de trésorerie

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à réaliser auprès de LA BANQUE POSTALE une ligne de trésorerie pour un montant de 73000€ au taux de 0,88% l'an et ce pour une durée d'un an.

Indemnité gardiennage

Le Conseil Municipal fixe les tarifs de l'indemnité de :

- gardiennage à 260€HT assurée par Mme Suzanne Jarril,
- maintenance de l'orgue à 250€HT attribuée à la paroisse.

Aliénation chemin communal

Le Conseil Municipal adopte le tarif de vente à 2€ le m2.

Vente de bois sur pied (prix du stère)

Le Conseil Municipal adopte le prix de vente du stère à 18€TTC.

Devis nettoyage église

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise Armor Nettoyage de Vitré.
Le montant du devis s'élève à 480€ HT.